



Chère Cliente,
Cher Client,

Pourquoi (encore) une lettre d'information ?

L'information financière vous concerne nécessairement.

La qualité de cette information vous préoccupe.

La gestion de votre patrimoine nécessite de maîtriser avec certitudes quantités de paramètres.

Où trouver des renseignements clairs, de faciles à comprendre y compris lorsque le thème est complexe et qui mêlent à la fois, sans trop de lourdeur, analyse macro-économique en rencontrant les évolutions fiscales qui vous concernent et, plus généralement **VOS** besoins ?

Collecter, trier et classer des informations de qualité est devenu aujourd'hui une activité qui peut vite s'avérer fastidieuse.

Notre mot d'ordre est : « **VOUS SIMPLIFIER LA VIE** »

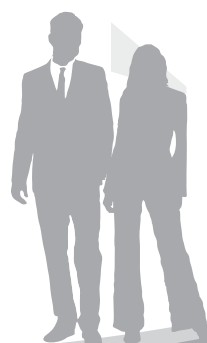
Dans ce cadre, notre chef économiste, Monsieur Laurent Jacob, qui est également un ancien avocat, rédigera au moins une fois par mois une lettre destinée gratuitement à nos meilleurs clients.

Même si, la première déroge à ce principe en ce qu'elle présente plus avant notre démarche, nous garantissons que cette **lettre** sera **claire, concise** et que les **informations** qu'elle contiendra seront à **haute valeur ajoutée**.

Je vous remercie pour votre attention et votre confiance et vous souhaite bonne lecture.

Jean-François Desmaré

Si vous souhaitez de plus amples informations,
n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc



La qualité de l'information financière.

Paradoxalement, nous devons déplorer que la société de l'information soit une société de surinformation dans laquelle il n'est pas aisé de distinguer le bon grain de l'ivraie, de séparer la véritable information, réellement rare et utile, du bruit ambiant.

C'est une réelle problématique et voici quelques exemples révélant les divers aspects des difficultés que peut rencontrer l'homme du monde qui souhaite connaître plusieurs aspects des réalités auxquelles il est confronté, sachant qu'il s'agit souvent, pour lui, d'un préalable à la prise de décisions importantes.

Quelques unes de ces difficultés.

—● 1. Les agences de cotation

La qualité de l'information financière c'est, avant tout, une multitude de chiffres.

Parmi ceux-ci, les ratings attribués aux entreprises et aux fonds d'investissement.

Ces rating sont sensés indiqués en un clin d'œil la solvabilité d'un débiteur, par exemple (triple AAA étant, dans ce domaine, la note la plus élevée).

Toutes les agences de cotation qui distribuent les ratings aux entreprises sont montrées du doigt dans le cadre de la crise financière : leurs informations manquent très manifestement de crédibilité, ce qui s'explique sans doute, entre autres raisons, par le fait qu'elles sont payées par... les entreprises qui souhaitent obtenir un bon rating.

—● 2. L'indépendance de la Presse par rapport à ses détenteurs

Rupert **MURDOCH**, le magnat de la presse qui contrôle News corp. (entre autres titres du groupe on citera Fox News aux Etats Unis, le Sun en Grande Bretagne) a racheté, en 2007, le groupe Dow Jones et son prestigieux titre amiral : le Wall Street Journal (en abrégé : WSJ).

Le premier acte de Rupert Murdoch, une fois installé aux commandes, a été de demander à ses journalistes un traitement complaisant de la Chine, ceci pour s'assurer les bonnes grâces de Pékin concernant ses investissements dans les médias chinois.

C'était sans compter sur la conscience professionnelle des journalistes américains et ce sont ses propres employés du Wall Street Journal qui ont dénoncé cette injonction !

L'histoire ne dit rien du sort des employés en question.



Toujours est-il qu'il ne doit pas être enviable : l'exemple démontre surtout que c'est à raison que, pas rassurés du tout, les gens du Dow Jones, immédiatement après le rachat, avaient demandé la création d'un comité spécial pour veiller au respect de leur indépendance éditoriale.

L'exemple révèle aussi à quel point l'investisseur actif, ou simplement soucieux de ses intérêts, peut se demander dans quelle mesure il peut avoir confiance dans ses lectures, y compris lorsqu'il s'agit de noms aussi prestigieux.

Celui qui souhaite investir en Chine se gardera de lire les journaux du groupe de Rupert **MURDOCH**.

Mais au fait, pourquoi ce dernier a-t-il déboursé, à l'époque, 60 dollars pour des actions qui cotaient 35 jusque là ?

Parce que cela lui a permis d'ériger le Wall Street Journal en étendard de vertu et donc de respectabilité, donnant une crédibilité accrue à tout son groupe, en ce compris les sites Web dédiés à l'information financière, à commencé par celui du WSJ (qui n'existait pas tel quel avant).

Or, ce genre d'information, lorsqu'elle est fiable, se paie cher.

L'accréditation dont a bénéficié Murdoch par le rachat du WSJ lui permet, depuis, de réaliser de plantureux bénéfices en vendant de l'information financière payante dont beaucoup croient qu'elle est absolument fiable, en raison du seul nom de Wall Street Journal.

Cette information est-elle réellement fiable pour autant ? L'exemple des directives chinoises permet d'en douter largement.

En France, la presse est largement détenue par des fabricants d'arme (Dassault, Lagardère) : vous n'y lirez jamais un article sur le trafic d'armes au départ de l'hexagone.

De même, vous ne lirez jamais rien de négatif concernant le groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy, le premier groupe mondial du luxe) : Monsieur Arnault est propriétaire des plus importants journaux économiques, ... lesquels recommandent activement d'investir dans le luxe...

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc

—● 3. L'indépendance de la presse face à ses annonceurs : le problème de la publicité

En dehors d'un seul et unique journal français (Le Canard enchaîné) et de deux ou trois étrangers, qui veillent jalousement à garder une indépendance absolue, personne ne se passe aujourd'hui des budgets publicitaires.

La publicité est désormais, bien plus que les ventes, ce qui fait vivre les journalistes.

Si votre journal favori a pour principal sponsor Exxon ou Total, pensez-vous vraiment obtenir des informations fiables sur la crise pétrolière ?

Il est au contraire particulièrement aisé d'imaginer que le journaliste va s'auto-censurer ou va, à tout le moins, orienter la présentation des faits constatés pour plaire à la main qui le nourrit.

De ces trois exemples, nous retiendrons que, à l'heure actuelle, il faut distinguer information économique en général, et information économique FIABLE, avant même d'évoquer une information économique à haute valeur ajoutée.

Un courtier est indépendant : **son but est** clairement de vendre une assurance, mais plus encore, **d'obtenir et de conserver la confiance ses clients.**

S'il leur donne de mauvais conseils, un courtier sait que ses clients iront voir ailleurs si l'herbe n'est pas plus verte.

C'est pourquoi, un courtier intelligent aura bien compris que la fiabilité de ses analyses et de ses conseils étaient le meilleur garant d'une clientèle satisfaite toujours plus nombreuses.

En conséquence, en toute indépendance par rapport à quelque groupe ou quelque annonceur que ce soit, RVA a décidé d'offrir à ses meilleurs clients une information économique qui, de par son indépendance notamment, doit s'avérer parmi les plus fiables qui soit.

En outre, en tant que chef économiste, je veillerai à vous fournir essentiellement des informations à haute valeur ajoutée, en plus d'être fiables. Dans la mesure du possible, ces informations seront anticipatives : elles tenteront d'évaluer les tendances auxquelles nous serons soumis (hausse du pétrole, baisse du dollar, ...) avant que nous en subissions les effets.

Ces informations se veulent facilement lisibles en tant que conseils qui seront, chaque mois, plus fiables, plus complets, plus en phase avec l'actualité.

D'avance, je vous remercie pour votre attention de chaque mois à venir.

Je vous invite à découvrir, en annexe, notre premier numéro.

Bien cordialement,

Laurent Jacob



Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc

Quel avenir pour la Belgique ?

La plupart des chiffres qui vont suivre sont ceux de l'O.C.D.E. (je me suis également référés aux chiffres 2007 d'Eurostat et de la BNB, les chiffres 2008 n'étant pas encore disponibles).

En effet, l'O.C.D.E. surveille l'économie de l'ensemble de l'Union Européenne, des pays de l'A.L.E. (association Economique de Libre Echange = Union Européenne élargie) et des pays les plus développés pour leur prodiguer, en toute indépendance, moult conseils.

L'O.C.D.E. publie chaque année à tout le moins un rapport très attendu.

Selon ce rapport, notre principale faiblesse est le travail : seul 59 % de la population en âge de travailler est active tandis que le coût du travail est extrêmement élevé.

Par ailleurs, un enfant qui naît aujourd'hui en Belgique a une espérance de vie de 75,9 ans pour un homme et 81,7 ans pour une femme.

C'est un peu moins que la moyenne européenne (76,7 ans pour un homme et 82,2 ans pour une femme).

Par contre, le belge aura 3 années de plus à passer en bonne santé que ses voisins européens (si l'espérance de vie s'allonge, les médias rappellent rarement que c'est au prix d'un allongement qui touche surtout les années passées en mauvaise santé).

Pour tout ce qui concerne l'économie, un enfant qui naît en Belgique a de nombreuses raisons de se réjouir : à l'exception de ce qui concerne la dette publique et la pression fiscale, la Belgique fait mieux que tous ses voisins directs.

Converti en dollar parité de pouvoir d'achat (pour reprendre les termes des Statistiques financières Internationales du FMI et du World bank Atlas qui sont aussi ceux de la CIA américaine et de l'Economic Intelligence Unit qui conseille la Maison Blanche), notre production ramenée en PNB est impressionnante : 34.460 dollars par habitant !

La Belgique a le 18^{ème} PNB le plus important du monde en valeur absolue.

Plus frappant encore : la Belgique est le deuxième pays le plus riche de l'Union Européenne lorsqu'on confronte le P.I.B. par habitant et le pouvoir d'achat et le niveau de vie que représentent ce P.I.B. (34.460 dollars en parité de pouvoir d'achat).

A l'heure actuelle, cet excellent résultat est essentiellement dû au très faible taux de pauvreté du royaume (à l'aune des critères internationaux).

La Belgique a également été classée par l'hebdomadaire américain Fortune comme « pays

le plus mondialisé de la planète », c'est-à-dire celui qui compte la plus importante proportion d'entreprises étrangères sur son territoire, d'une part, le plus fort taux de participation d'entreprises belges à l'étranger et le plus haut degré d'ouverture de ses marchés et institutions.

A première vue, cela signifie donc que la crise mondiale devrait avoir plus de répercussions en Belgique qu'ailleurs.

Cependant, on constate que la Belgique qui réalise 71% de son P.I.B. à l'exportation (taux le plus élevé de la planète, loin devant la Chine, le Japon, Taiwan,...) est avant tout partenaire de ses voisins européens, ce qui pondère fort heureusement ce qui précède.

En euros et sans faire entrer dans le calcul le coût de la vie en Belgique, le PNB par habitant n'en est plus qu'à 15.000 euros de revenu imposable par an et par habitant...

Plus de 29% des belges gagnent en effet moins de 60% du revenu moyen (moins de 9.000 € par an) et risquent donc de sombrer dans l'indigence.

Ce pourcentage de pauvres est actuellement artificiellement réduit de moitié grâce au paiement d'allocations par l'état.

Il est cependant en constante augmentation depuis 1998 (+ 20% d'indigents en 10 ans).

Par contre, s'il grandit chez des parents salariés parmi les mieux payés, ceux-ci ne gagneront que 4 fois le montant des salaires les plus bas : cet écart est parmi les plus faible d'Europe.

Par contre l'écart concernant la dette publique est, lui, vertigineux : la dette en question représente en moyenne **64,4% du PNB européen**, mais **93,3% du PNB belge**.

Cela signifie que notre dette publique est à 150% de celle de la moyenne européenne, qui n'est déjà pas triste. Ceci explique sans doute pourquoi la **pression fiscale** est d'ores et déjà **33% plus forte que dans le reste de l'Union**.

Ces chiffres n'ont rien d'abstrait : **un enfant qui naît en Belgique** aujourd'hui doit d'ores et déjà **24.000 euros de dette publique** à rembourser. En France, ce même enfant qui naitrait aujourd'hui ne devrait « que » 16.000 euros. Cela signifie qu'à production égale, quand l'enfant belge paiera sa dette, l'enfant français pourra investir. L'écart risque de se creuser.

A noter qu'au cours des prochaines décennies, nos enfants belges et français recevront également la facture des pensions et des soins de santé de leurs parents et de leurs grands parents. Or, en Belgique, le départ à la retraite s'effectue très tôt. La facture à venir s'annonce donc, là aussi, plus lourde que chez nos voisins.

D'après l'OCDE, ce surcoût devrait amener

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc

l'imposition à faire un bon d'encre 75% d'ici 2050, ceci sans tenir compte du fait que les actifs seront de moins en moins nombreux !!

Le poids de la dette publique rend inenvisageable toute baisse d'impôt. Il faut savoir que d'ores et déjà environ **46% des sommes récoltées par l'état vont au remboursement des seuls intérêts de cette dette** et que ladite dette n'a diminué récemment qu'en valeur relative (notre richesse augmente, et comme la dette reste inchangée, son poids paraît diminuer parce qu'il est moins lourd à porter).

Cela ne suffit pas à masquer que la dette publique reste pour longtemps notre problème numéro UN, avant même le taux d'inactivité.

Il en va d'un budget d'un état comme de celui d'un ménage : celui qui emprunte doit, tôt ou tard, rembourser.

Le système est donc, de ce côté-là, au bord de la faillite : ce n'est pas parce que l'état pressera plus le citron qu'il en sortira plus de jus.

Vu les taux d'imposition déjà atteints, les augmentations d'impôt seront immanquablement synonymes de baisse de rentrées car elles ne feront qu'inciter un peu plus à la fraude des contribuables qui sont déjà les plus taxés du monde (après la Suède).

Le fait qu'en 1970 et 1980, nos parents et grands parents ont choisi de financer leurs besoins par des emprunts en nous laissant le soin, ainsi qu'aux générations suivantes, de rembourser lesdits besoins va peser lourd dans notre avenir et l'avenir de nos enfants.

Seule solution pour éviter à nos enfants nés aujourd'hui de ne pas payer au moins 20% d'impôt en plus à l'horizon 2050 ? Sabrer dans les dépenses publiques. Or, vu le poids électoral de ceux qui dépendent précisément desdites dépenses, cette solution pratique et de bon sens a peu de chance d'être mise en œuvre.

.....

Le belge travaille pendant moins d'heures que ses voisins européens, mais il est parmi les plus productifs. Cela ne se traduit pourtant pas dans son salaire : les autres européens gagnent 14,18 euros de l'heure contre 13,95 euros pour un belge. En outre, les charges pesant sur le travail sont telles qu'il reste moins en poche au belge qu'à ses collègues européens lorsque les états ont fini de se servir.

En tant qu'isolé, c'est officiel et reconnu par l'union européenne, le belge paie 55,4% d'impôt ! C'est énorme. Record absolu.

Dans la santé comme dans la maladie, le belge reste, par contre, très bien aidé, même s'il l'était mieux encore auparavant : 78,5 % de ses dépenses de santé étaient prises en charge en 1995 contre

71,1% aujourd'hui.

Nonobstant les problèmes évoqués plus haut, tous en lien direct avec la sécurité sociale, le taux d'occupation des belges de plus de 55 ans est lamentablement bas.

Le belge part en effet à la retraite à 58,7 ans en moyenne.

On se demande bien ce qui l'y pousse lorsque l'on sait notamment que **NULLE PART AILLEURS EN EUROPE, LA DIFFERENCE ENTRE LA DERNIERE REMUNERATION ET LA PENSION N'EST AUSSI GRANDE QU'EN BELGIQUE.**

La pension légale permet à un belge de conserver royalement 40% de sa dernière rémunération brute (en moyenne) !

Pour un indépendant, le calcul s'arrête là avec, qui plus est, un maximum absolu d'environ 800 euros actuellement (contre probablement 600 euros d'ici 5 ans maximum) !

Pour un employé, il est possible de conserver 66,1% de sa dernière rémunération nette... à condition de partir effectivement à la retraite à 65 ans et pas avant.

A titre de comparaison, il n'est pas inintéressant de savoir que, finançant un système équivalent, un neerlandais et un français conservent respectivement 89 et 88,8 % !

Or, le taux de dépendance (qui mesure le nombre d'actifs nécessaires pour financer un inactif) va doubler d'ici 2050 tandis que la dette fiscale empêche l'augmentation de la pression du même nom. Une seule solution : diminuer encore **les pensions légales**, pourtant déjà **les plus faibles d'Europe.**

—● Conclusions

Né dans un pays riche, doté d'une bonne sécurité sociale, le belge est appelé à voir de plus en plus diminuer les prestations qu'il reçoit de la sécurité sociale alors qu'il sera invité à y contribuer de plus en plus.

Au terme du rapport de l'O.C.D.E., le belge se déclare actuellement heureux quoique inquiet. Il a en effet intérêt à se montrer très tôt prévoyant.

Nous voyons que la fiscalité et, plus particulièrement, **le poids de la dette publique d'une part et la problématique des pensions d'autre part, sont appelées à avoir un poids prépondérant dans la vie des belges, au moins pour les 20 années à venir.**

Le rôle d'un courtier spécialisé en assurances-vie, en ce sens, est crucial : l'information quant à la problématique des pensions et l'optimisation fiscale qu'il permet à ses clients de réaliser s'inscrivent parfaitement dans les principaux

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc

besoins de son temps.

—● **Résumé :**

C'est indéniable : le montant des pensions légales ne cessera de baisser en Belgique tandis que la pression fiscale continuera, elle, d'augmenter considérablement, notamment en raison de notre endettement (de loin le plus élevé de la zone Euro).

Ces deux problèmes nous concernent tous.

Conscient qu'il est responsable du déficit des pensions légales, l'Etat encourage par le biais de la fiscalité les particuliers à se constituer eux-mêmes leur propre bas de laine.

C'est aux besoins engendrés par cette problématique que répondent les produits d'épargne à long terme défiscalisés (Epargne-pension, PLCI, ass. Vie et Assurance groupe).

C'est pourquoi, si vous êtes indépendant ou dirigeant d'entreprise, l'Etat nous permet de proposer une formule qui va vous permettre d'augmenter votre pension sans que cela vous coûte personnellement un Euro : l'assurance-groupe.

Par ailleurs, le système est également encouragé en tant que rémunération alternative fidélisant les éléments méritants : **si vous désirez motiver votre personnel** autrement que par des augmentations salariales coûteuses, l'assurance de groupe représente aussi une alternative encouragée par le fisc et, de par ce simple fait, extrêmement avantageuse...

Dans les deux cas, c'est votre entreprise qui épargne pour vous et (ou) pour votre personnel.

Principal avantage du système : l'encouragement par l'Etat **rend les primes investies déductibles** comme charges professionnelles par votre entreprise.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

Laurent Jacob.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez à nous contacter : info@rva.cc